



VILLE D'ARC-LÈS-GRAY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se réuniront en séance ordinaire, au lieu habituel, le :

Vendredi 28 septembre 2018 à 20h30

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 29 juin 2018,
- Fiscalité : adoption des exonérations fiscales pour 2019,
- Suppressions de postes : suppression de deux postes du tableau des effectifs suite à vacance et avancement de grade,
- Encaissement de chèques : règlements de sinistres (barrière rue de Dijon et paille au rond- point de la Gare),
- SIED : encaissement du fruit de la revente du matériel récupéré sur le chantier de la rue de Verdun par le SIED,
- Acquisition de terrain : terrain Lacour-Lanquetin - parcelles 29, 773, 830 et 831 section AB à Arc-lès-Gray,
- Ventes de terrains :
 - à GFA La Combe au Goût - parcelle ZA 10 à Rigny,
 - à Alain Joyandet - parcelles C3, 859 et 860 à Arc-lès-Gray,
- Baux :
 - Mission locale : résiliation du bail de l'ancien bâtiment, proposition d'un nouveau bail,
 - AHSSEA : résiliation de la convention AHSSEA au 15 octobre 2018,
- Subventions :
 - Val de Gray : subventions aux associations,
 - Association : subvention aux Pink Ladies,
- Marché de Noël : tarifs des emplacements,
- Coupes de bois : vote de l'assiette de coupe de bois 2019,
- VNF : Conventions avec VNF et avec AAPPMA pour l'entretien des rives de la Saône,
- Micro-crèche : choix de la PSU pour le financement du fonctionnement de la micro-crèche,
- Dématérialisation : adhésion à « Territoires Numériques »,
- Questions diverses.

Fait à Arc-lès-Gray, le 21 septembre 2018

Le Maire, Serge TOULOT